

401-571, boulevard Jutras Est

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
16 mars 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogation mineure.

➤ Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 16 mars 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 27 février 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineures vise à permettre que l'accès à un service à l'auto soit situé à 0 mètre d'une ligne de terrain, le tout contrairement aux dispositions de l'article 5.3.2 du Règlement de zonage numéro 1261-2019.